

LES 6 HEURES DE COSNE (58)



SP comm RT

Bulletin d'Inscription

Nom: Prénom:

Individuel O

<u>Sexe</u> : M F <u>Nationalite</u> :
<u>Catégorie</u> :
Club, Association, Ecole, Entreprise :
Adresse:
<u>Code Postal</u> : <u>Ville</u> :
Adresse Email:@
PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT - Le bulletin d'inscription dûment rempli, en majuscules - Une licence ou un certificat médical (voir article 6) - Un chèque de paiement des droits d'inscription de 15€ (+ 10€ sur place) libellé à l'ordre de l'U.C.S. section Athlétisme - Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération
Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification
<u>Date</u> : <u>Signature</u> :
Epreuve individuelle interdite aux mineurs. <u>Attention nombre de dossards limité à 100.</u>
A retourner avant le 25 Mai 2009

Mlle Marie Christine VENEAU, 7 rue de la Mairie 58200 St Père

03.86.28.25.17 <u>u-s-c-athletisme@wanadoo.fr</u>







Règlement complet disponible sur notre site : <u>http://cosneathle.free.fr</u>



LES 6 HEURES DE COSNE (58)



Bulletin d'Inscription



Equipe O composée de 2 - 4 ou 6 équipiers

OM et Prénom	Né le	S N° Licence e FFA	Courriel
		e	

- Une licence ou un certificat médical pour chaque équipier (voir article 6)
- Un chèque de paiement des droits d'inscription de en fonction du nombre d'équipiers : Sur la base de 8€ par équipier (+2€ sur place par équipier), libellé à l'ordre de l'U.C.S. section Athlétisme
 - Toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération
 - Attention nombre de dossards limité à 100.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification

<u>Date</u> : <u>Sig</u>	<u>nature</u> :
--------------------------	-----------------

Autorisation Parentale pour les mineurs de moins de 18 ans. Je soussigné(e) <u>Nom, Prénom</u> et <u>Signature des parents</u> qui dégage l'organisateur des 6Heures de Cosne de toute responsabilité.

REGLEMENT SIMPLIFIÉ

Article 1^{er}: Les 6 Heures de Cosne est une épreuve de course à pied qui se déroulera le 29 Mai 2010 de 10h00 à 16h00 au Parc des sports Raphaël GIRAUX à Cosne Cours Sur Loire (58).

Article 2:

<u>Une animation ouverte à tous</u> aura lieu suite à la course.

<u>L'épreuve par équipe</u> est ouverte pour les personnes nées en 1997 et avant. Départ à 10h00 avec les concurrents individuels.

<u>L'épreuve individuelle</u> est ouverte aux personnes nées en 1992 et avant. Départ à 10 h00. Inscriptions 15€ (+10€ sur place).

10% des inscriptions seront reversés à l'association MOTS POUR MAUX D'ENFANTS.

Article 3 : Ravitaillement à chaque tour. Possibilité de massage pour les concurrents individuels.

Article 4 : <u>Assurance</u> : l'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la M.A.I.F. L'assistance médicale sera assurée par un médecin.

Article 5 : <u>Inscriptions</u> : les inscriptions pour les 6 Heures, doivent parvenir avec le règlement au plus tard le **25 Mai 2010 à l'U.C.S. section athlétisme**. Toute inscription sur place 29 Mai 2010 sera **majorée de 2€ par équipier et de 10€ par individuel.** Les inscriptions sur place seront closes 30 minutes avant le départ de l'épreuve. Toute inscription est ferme et définitive.

Une équipe pourra être composée de coureurs exclusivement masculins, féminins, ou mixtes (à parité homme-femme).

Les relais des équipes sont libres et auront lieu dans le parc disposé à cet usage.

A 16h00 précise, les coureurs qui sont encore sur le parcours passent la ligne d'arrivée.

Article 6: Certificats Médicaux

Les 6 Heures sont ouverts à tous les licenciés **F.F.A, FFT, FSGT, UFOLEP, FSCF, UNSS, UGSEL** sur **PRESENTATION DE LEURS LICENCES,** ainsi qu'aux sportifs d'autres Fédérations et aux non licenciés, **PRESENTANT UN CERTIFICAT MEDICAL** (de moins de 12 mois) de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition. Pour les licenciés **F.F.A, FFT, FSGT, UFOLEP, FSCF, UNSS,** joindre une photocopie de la licence.

Article 7 : Le retrait des dossards (sur présentation de la licence, ou du certificat médical, voir article 6) et les inscriptions tardives pourront se faire le vendredi 28 Mai 2010 de 17 h à 19 h et le Samedi 29 Mai 2010 de 8 h à 9h30 au parc des Sports Raphaël GIRAUX. Aucun dossard ne sera délivré autrement. Le nombre de dossards est limité à 100.

Article 8 : <u>Récompenses</u> : **Lots à tous**, récompenses voir règlement complet sur le site du club. Classement équipes et individuels sur la base de la distance parcourue.

Pour consulter le règlement intégral voir le site du club : http://cosneathle.free













LES 6 HEURES DE COSNE

29 MAI 2010 COSNE s/LOIRE (58) PARC DES SPORTS RAPHAËL GIRAUX 10h00-



16h00





VENEZ COURIR POUR SOUTENIR L'ASSOCIATION MOTS POUR MAUX D'ENFANTS







